MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Annexe 1 à la fiche d'opération standardisée IND-UT-117,
définissant le contenu de la partie A de l'attestation sur l'honneur

A/ IND-UT-117 (v. A35.4) : Mise en place d'un système de récupération de chaleur sur un groupe de production de froid afin de chauffer ou préchauffer un fluide caloporteur (e.g. de l'eau), sur site.

* Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acceptation du devis) : ……/……/……
* Date de preuve de réalisation de l'opération (ex : date de la facture) : ……/……/……
Référence de la facture : ……
* Nom du site des travaux : ……
* Adresse des travaux : ……
Complément d'adresse : ……
*Code postal : _ _ _ _ _
*Ville : ……

* Référence du système de récupération de chaleur : ……*(un seul système par opération)*
* Présence de système(s) de récupération de chaleur existant(s) : □ OUI □ NON
* Le groupe de production de froid fonctionne par compression mécanique et la température d'évaporation du fluide frigorigène est inférieure ou égale à 18°C : □ OUI □ NON
* [1]Durée annuelle d'utilisation de la chaleur récupérée (D) : D = ……heures
* [1][2]Puissance électrique du ou des compresseur(s) frigorifique(s) : $P_{compresseur(s)}$ = …… kW
* [1]Puissance thermique récupérée : $P_{récupérée}$ (thermique) = …… kW
* [1]Puissance thermique déjà récupérée sur le groupe de production de froid : $P_{déjà\ récupérée}$ (thermique) = ……kW

Coordonnées de l'entité ayant établi l'étude de dimensionnement préalable de l'opération au regard des exigences de la fiche standardisée :
*Raison sociale : …… *Numéro SIREN : ……
*Référence de l'étude de dimensionnement : ……
*Date de l'étude de dimensionnement préalable : ……/……/……

Caractéristiques du système de récupération de chaleur installé : *(A ne remplir que si ces caractéristiques du système de récupération de chaleur ne sont pas mentionnées sur la preuve de réalisation de l'opération)*
*Marque(s) : ……
*Référence(s) : ……
* Puissance du système de récupération de chaleur : …… kW

Rappel : Ne sont pas éligibles à cette opération : (i) un système de récupération de chaleur mis en place sur un groupe de production de froid de secours, ou sur une pompe à chaleur, (ii) les opérations relevant de la fiche standardisée IND-BA-112 si le groupe de production de froid est connecté à une tour aéroréfrigérante, (iii) un groupe de production de froid utilisant un fluide frigorigène dont la température d'évaporation est supérieure à 18°C, (iv) un système de récupération de chaleur sur un groupe de production de froid afin de chauffer ou préchauffer de l'air.

[1] Données de l'étude de dimensionnement préalable. Les définitions sont précisées dans la fiche de l'opération standardisée IND-UT-117.
[2] Aucune autre information que la puissance nominale plaquée ou à défaut celle fournie sur justificatif du fabricant n'est utilisable dans la fiche CEE (par exemple, les valeurs d'intensité ne sont pas applicables).